

360 GESTION PRIVEE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 796 AVENUE DES REMOULEURS
ZA PEDEBERT
40150 SOORTS HOSSEGOR
904 692 399 RCS DAX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 20 JANVIER 2026

L'an 2026,
Le 20 janvier,
Au siège social,

Le soussigné :
Monsieur Mathieu DIRIBERRY,

Gérant de la société 360 GESTION PRIVEE, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, divisé en 3 000 parts sociales, rappelle que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 décembre 2025, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 1 500 euros pour le ramener de 3 000 euros à 1 500 euros, par voie de rachat de 1 000 parts sociales détenues par la société MILAHE et de 500 parts détenues par EF EXPERTISE INVEST, moyennant un prix unitaire de 196,736 euros, soit un prix total de 295 104 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le Tribunal de Commerce de Bayonne ;

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de DAX le 18 décembre 2025 ;

- à la date du 19 janvier 2026, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ;

Et constate en conséquence que la réduction du capital est définitivement réalisée à cette même date du 19 janvier 2026, ainsi que la modification corrélative des statuts.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Mathieu DIRIBERRY
Gérant